Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260707-CMNE2026_68-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 7 juillet 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Pouvoirs	3
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	1er juillet 2026
Secrétaire de séance	Virginie BESNARD

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Virginie GOMBÉRO, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Natacha PINHAS

Absents excusés ayant donné pouvoir : *Nolwenn CLEMENT-STOLL donne pouvoir à Anne DENEUVE ; Yves de BON donne pouvoir à Guillaume de BEAUFORT ; Sébastien HELLEGOUARCH donne pouvoir à Virginie GOMBÉRO*

2026/068	***Approbation du procès-verbal de la séance précédente***

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil municipal du 2 juin 2026 à l'approbation des Conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 juin 2026 tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

La secrétaire de séance